

Merdrignac express



2017

Amélioration de l'Habitat

Amélioration thermique

Adaptation au handicap

Production de logements
locatifs

Des aides financières
pour vos travaux

VOUS AVEZ UN PROJET D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DES AIDES FINANCIÈRES POUR VOS TRAVAUX

*Economies d'énergies, adaptation au handicap ou production de logements
locatifs*

Quels travaux ?

- Les travaux réalisés doivent permettre une amélioration énergétique du logement : isolation (du toit, des murs, du sol ...) poêle, insert, chaudière, ouverture, VMC, chauffe-eau ...
- Dans le cadre du vieillissement ou d'un handicap les subventions participent au financement des travaux d'adaptation du logement : salle de bain, monte escalier, rampe d'accès, aménagement extérieur...
- Les travaux peuvent également porter sur la rénovation d'un bien en vue de le mettre en location.

Pour qui ?

Ces aides s'adressent aux propriétaires occupants et bailleurs. Pour les propriétaires occupants, les travaux doivent être réalisés sur la résidence principale.

Travaux éligibles aux aides

- Travaux d'économies d'énergie, minimum 25% de gain d'énergie après travaux : le thermicien le détermine à la visite gratuite au domicile
- Travaux d'adaptation liés au vieillissement ou handicap
-

Calcul de la subvention

Plafond du montant de travaux subventionnable : 20 000€ HT.
35% ou 50% de subvention selon le niveau de ressources.

Renseignements :

Accueil Logement - Merdrignac : 02.96.67.45.45.

s.garnier@loudeac-communaute.bzh

L'Essentiel du Conseil Municipal du 28 Juin 2017

MISE EN 2x2 VOIES DE LA RN164 : COMPTE RENDU DE L'ENQUETE PUBLIQUE ET POINT SUR LA REUNION DU 19 JUIN 2017 : Mr Robin fait un compte-rendu de la réunion du 19 juin en présence du Vice-Président de Région, du Préfet, des maires des communes concernées, et de la DREAL. L'enquête publique est consultable en ligne ; elle n'a révélée aucune hostilité au principe de la mise en deux fois deux voies mais a recensé 165 observations et des contestations sur les différentes variantes. Les conclusions de l'enquête publique aboutissent à un avis favorable pour la déclaration d'utilité publique, et la pertinence de mettre en place un aménagement foncier et forestier. Mais la DREAL estime qu'un aménagement foncier n'est pas pertinent car aucun site de production agricole n'est menacé. Toutefois elle propose de mettre à disposition un géomètre pour des échanges foncier qu'elle engage les agriculteurs à mettre en place, ainsi que la prise en charge des frais notariés. Les modalités de l'animation de ces échanges seront à préciser avec la Chambre d'Agriculture. D'autre part, la conclusion de l'enquête publique quant aux itinéraires de substitution est qu'il est nécessaire de les intégrer dans les études du projet, mais que cela va modifier l'économie du projet, donc leur réalisation se fera ultérieurement. Dans l'immédiat il va être demandé au conseil municipal de donner un avis sur les tracés de ces itinéraires pour septembre 2017. En terme d'agenda le tronçon Est sera en travaux de 2020 à 2023, le tronçon ouest intégrera un autre contrat de plan Etat Région. Les élus présents à cette Réunion (Mr Robin, Mme Goré-Chapel, Mr Hesry) ont estimé que même si les revendications ne sont pas toutes entendues ou satisfaites, il y avait des avancées, si l'on considérait le point de départ de ce projet en 2014 et les tensions de l'époque.

LABELLISATION VILLAGE ETAPE :

La signature de la convention a eu lieu le 19 juin au Val de Landrouët. C'était une belle journée, historique, qui marque le début d'une nouvelle dynamique pour la commune. Des participations à des émissions de radio sont prévues pour la promotion du label.

PROJET ÉOLIEN : Mr Robin informe qu'il a mené des négociations pour obtenir de nouvelles conditions de compensations financières pour la commune. Il rappelle que sur ces projets, les propriétaires privés sont indemnisés, la communauté de communes touche les retombées fiscales, mais la commune n'est que très peu bénéficiaire au regard des contraintes et ennuis que ce type de projets apportent. La commune de Merdrignac percevra donc au total une indemnité unique de 35 000 euros (17 500€ au titre des Promesses de servitude et 17 500€ pour l'autorisation temporaire d'occupation du domaine public) l'année de la construction du parc éolien, puis une indemnité annuelle durant toute l'exploitation du parc éolien (au minimum 20 ans) de 4 000 euros /an. A l'unanimité l'assemblée approuve ces nouvelles conditions plus avantageuses pour la commune.

RESSOURCES HUMAINES : Le remplaçant de l'agent de police municipale arrivera début 2018 après une formation pour l'intégrer à la fonction publique territoriale. Cette formation est gratuite puisqu'elle entre dans les parts de cotisations obligatoires aux organismes de formation dans le budget de la commune. En son absence, Mr le Maire remercie Mr Besnard de prendre en charge la régie du marché et du pont bascule. Les questions de sécurité (sortie des écoles, stationnement, sécurité publique) seront à voir au cas par cas à la rentrée.

TARIF MÉDIATHÈQUE : Mme Rigollé informe que la médiathèque avait des tarifs différenciés selon que les abonnés habitent le territoire intercommunal ou non. Il est demandé de revoir ces tarifs de manière unique, soit 3€ enfant, 6.50€ adulte et 12,50€ famille. A l'unanimité cette proposition est validée par l'assemblée.

L'Essentiel du Conseil Municipal du 26 Juillet 2017

RN164 : Mme Goré Chapel fait le compte-rendu de la réunion de travail sur les itinéraires de substitution qui a eu lieu le 18 juillet. Le groupe de travail a finalisé ses propositions notamment par un itinéraire principalement parallèle à la RN164 pour éviter de traverser des parcelles et rester éloigné des habitations. A l'unanimité les propositions présentées au conseil municipal sont validées.

RUE DU MENÉ : l'expertise a eu lieu le 25 juillet pour établir un référé constat de l'état de la route. L'expert a constaté 30 points d'affaissement jusqu'à 57 mm, des zones faïencées sur 25% de la surface de la rue et des tranchées fantômes au droit des travaux. Son expertise permet de constater les dégâts et d'autoriser la commune à entreprendre les travaux nécessaires à la sécurisation, et sur la base de ces constats un expert établira les responsabilités de chacun.

ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF : Mr Hesry informe le conseil municipal qu'une réunion a eu lieu avec le Lycée de Merdrignac et le service gérant le tri sélectif à LCBC, pour un projet impliquant les 60 étudiants en BTS commercial. Ils vont effectuer un projet autour du tri sélectif, faire du porte à porte fin septembre pour sensibiliser les habitants sur le sujet et sur l'impact du tri. Une communication sera faite pour prévenir les habitants de Merdrignac.

Mr Hesry rappelle également que le ramassage des conteneurs jaunes en campagne a lieu le lundi des semaines impaires. Il regrette que des conteneurs soient volés, il n'y en a plus en stock à l'heure actuel et cela devient compliqué de les remplacer.

FONDS D'AIDE AUX JEUNES : Mme Ducher explique que **Cinq fonds locaux d'aide aux jeunes** couvrent le département cormoricaïn : Dinan, Lannion, Guingamp, Loudéac et St Briec. Ces fonds sont gérés par Mission Locale. Il s'agit de faciliter la démarche d'insertion sociale et professionnelle des 18-25 ans ayant des ressources faibles voire nulles et donc de responsabiliser ces jeunes, les aider à acquérir une autonomie sociale via des actions de secours temporaire pour des besoins urgents, aide financière pour la réalisation d'un projet d'insertion qui fait l'objet d'un engagement de la part du bénéficiaire, et actions d'accompagnement individuelles ou collectives (jeunes exclus ou proches de l'exclusion). Les montants des aides sont alloués par une commission dans chaque mission locale (700€ avec un plafond de 300€ maximum par mois et 80€ pour des réponses à l'urgence). Le financement du dispositif est abondé par le conseil départemental et les collectivités locales. Les communes ou intercommunalités peuvent contribuer ou non au financement du dispositif, librement, sur un montant qui peut se situer entre 0.35€ et 0.40€/habitant, soit pour Merdrignac entre 1109.85€ et 1268.40€. Les contributions sont allouées aux jeunes relevant de notre territoire et les bilans sont communiqués chaque année en février-mars. Après en avoir discuté, l'assemblée approuve une participation de la commune de Merdrignac à hauteur de 0.40€/habitant.

RÉAMÉNAGEMENT DU STADE : VALIDATION DU PROGRAMME : Mr Robin présente l'état du programme de travaux et de réaménagement. Quelques détails sont encore à préciser mais l'orientation générale est là. Le premier objectif est d'optimiser l'utilisation du lieu par tous les publics : clubs de sports, mais aussi scolaires, pour de l'entraînement comme de la compétition. Le deuxième objectif est de sécuriser l'accès. Concernant la partie football, le terrain d'honneur, conservé enherbé sera élargi de 5m, drainé, avec un arrosage automatique optimisé. Le terrain annexe sera entièrement réorienté et refait enherbé. Il est proposé d'y ajouter un demi-terrain en synthétique qui permettra des plateaux techniques d'entraînement toute l'année, ainsi que l'accueil de compétitions jusqu'aux U13. De plus les mains courantes, éclairage seront renouvelés et le Club House sera revu pour améliorer sa capacité d'accueil. Concernant l'athlétisme qui évolue aujourd'hui en Nationale 2 avec un grand nombre de pratiquants, la piste pourra être élargie à 400m sur 4 couloirs, en tartan, et avec une ligne droite pour le 100m. Toutefois cela nécessite de déplacer des agrès (saut et lancer notamment) au niveau de l'anneau central ou sur les côtés du terrain d'honneur. L'accès sera sécurisé via un parking de 35 places et un arrêt minute devant l'entrée. Ce projet est innovant et structurant car très peu de structures intègrent une piste de 400m dans les côtes d'Armor. Cela permettra d'accueillir les sportifs et scolaires dans de bonnes conditions techniques, mais aussi d'organiser des compétitions et stages en valorisant la capacité d'accueil du Val de Landrouët. Le budget estimatif de ce projet est d'environ 2 230 000€TTC (frais d'honoraires inclus). Le plan de financement inclut : la DETR (Dotation d'Équipement aux Territoires ruraux), le CNDS (Conseil National de Développement du Sport), les ligues concernées (notamment pour les mains courantes, le club house ou des fonds de concours divers), le SDE (Syndicat Départemental d'Électricité) pour l'éclairage, le Département via le Contrat de Territoire, et la Région. Des fonds de concours seront sollicités également. Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve à l'unanimité le Programme du projet et son plan de financement.

Informations diverses



Venez partager vos coups de cœurs littéraires autour d'un café !

Vendredi 22 Septembre de 18h00 à 19h30



JOURNÉES PORTES OUVERTES

De votre Maison de services au public

Du 18 au 23 Septembre

YOGA QIGONG - RELAXATION - DO IN SOPPHROLOGIE



Le jeudi 2 cours : 19h00 & 20h30

Au collège Saint Nicolas

Patricia Voirin : 02.96.28.63.45

Patricia.voirin.profyoga@wanadoo.fr

Infos pratiques

HORAIRES

Mairie :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi
8h30 - 12h30 & 13h30 - 17h00
Mardi 8h30 - 12h30
Samedi 9h00 - 12h30

Médiathèque :

Lundi, jeudi 16h30 - 18h00
Mardi 14h00 - 18h00
Mercredi 10h00 - 12h00 & 14h00 - 18h00
Samedi 9h00 - 13h00

Déchetterie :

Lundi, Mercredi : 14h00 - 17h45
Mardi, Vendredi : 9h00 - 11h45
Samedi : 9h00 - 11h45 & 14h00 - 17h45

TICKETS RESTAURANT SCOLAIRE

Lundi, au mercredi : 8h00-11h30 & 13h45-16h00
Jeudi : 8h00-11h30
Du Lundi 9/10 au Jeudi 12/10 & Mercredi 18/10

NUMEROS URGENTS ET UTILES

Maison Médicale Rue de Brocéliande

02.96.67.45.10

Samu et médecin de garde

15

Cabinet d'infirmière Pôle médico-social

02.96.28.40.21

Pharmacie de la Madeleine 25 rue du Dr

moisan 02.96.26.53.41

Pharmacie de garde

3237

PERMANENCES

En Mairie :

CPAM

Renseignements et prise de rendez-vous au
3646 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
Conciliateur de justice

le 3^{ème} mercredi du mois de 10h à 12h Sur
rendez-vous au 02.96.28.41.11

SCP ACTA 22- Me LUCAS-AUDIC Sophie

Huissiers de Justice

(02.96.28.04.64.) Les 1^{er} et 3^{ème} Jeudi matin
de chaque mois de 9h à 12h

Permanence Assistante Sociale:

Prenez rendez-vous à Loudéac au
02.96.28.11.01.

Permanences Pôle de proximité (Espace Ste Anne)

POINT HABITAT : Amélioration habitat niveau
énergétique et autonomie (subventions),
logements à louer, demandes de logement
social...

POINT ACCUEIL EMPLOI : aide recherche emploi,
formation, création cv/lettres de
motivations...

POINT INFO JEUNESSE

MISSION LOCALE

Portage des repas à domicile

Relais Parents Assistants maternels

Infos et prises de RDV au 02 96 67 45 40

PERMANENCES EXTÉRIEURES

PACT ARIM OPAH

02.96.62.22.00

MSA

44 Rue Bigrel à Loudéac 22600 : ouvert du mardi au
vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H fermée le
mercredi matin tel : 02.96.78.88.57

CAF

15 rue de Moncontour à Loudéac tous les mercredis
et jeudis de 9 H 30 à 12 H et de 14 H à 16 H
0810 25 22 10

SEPTEMBRE

M 20	Établissement français du sang	De 14h à 19h : Don du sang	Salle des fêtes
V 22	Club de l'amitié	Concours régional de boules	Salle Alex. GUILLEMOT
V 22	Médiathèque	De 18h à 19h30 : Café littéraire (Club de lecture)	Sur inscription
L 25	F.N.A.C.A. / Municipalité	Commémoration des Harkis	Maison du Combattant
Me 27	Emmaüs	De 9h Collecte	Rue René Guitton
S 30	As. des donneurs de sang	Repas à emporter : poulet basquaise	Salle des fêtes - [salle bleue]

OCTOBRE

L 02	G. M. Club de l'Amitié	Concours régional de belote	Salle Alex. GUILLEMOT
Me 4	Médiathèque	De 10h30 à 11h15 : Bébés lecteurs	
V 06	Souvenir Français	Assemblée générale	Salle de la madeleine
D 08	Commune	Repas de la municipalité aux + de 70 ans	Salle des fêtes

ETAT CIVIL

Naissances

04/07 KANTÉ Bandiougou
07/07 JAMET Maël
20/07 DECOORNE Lénaya
07/08 LOPEZ Salomé
19/08 OFFMANN Olivia

Mariage

08/07 LE CALLENNEC Marc & HALOPEAU Mylène
22/07 LEGOUÉMIER Aurélien & TRÉMUREAU Laétitia
19/08 HESRY Vincent & ETIENNE Azilis

Décès

05/07 VETIL Jérôme
10/07 ROBILLARD Claude
11/07 COCHET Marie
17/07 BERRUYER Gabriel

23/07 LATIMIER Vve LAUBÉ Yvette
25/07 SALAÛN Marguerite
14/08 GODIN épse GARNIER Geneviève

Noces d'Or

15/07 TESNIÈRES Claude & Mireille
19/08 GLAIS Glais & Marie-Claude

URBANISME

Déclaration préalable

DLG Gestion	Ravalement bâtiment	Rue Gal de Gaulle
Free Mobile	Installation antennes	Rue Chanoine Letexier
Clos Neuf Energies	Installation mât	Lande pellan
M.BENOIST Gaëtan	Etang	Launay Belot
Sarl BARBE	Panneaux photovoltaïques	La Chaussée
Ogec St Anne	Isolation extérieure	Chemin la Planchette

Permis de construire

M.GLAIS Jean-Marie	Garage	7 Beausoleil
M.CHASLES Jérôme	Extension stabulation	La Petite Chapelle

Permanences des Adjoints

Samedi 16 Septembre : Isabelle Goré-Chapel
Samedi 23 Septembre : Michel Hesry
Samedi 30 Septembre : Odette Le Toux
Samedi 7 Octobre: Nicolas Besnard
Samedi 14 Octobre : Delphine Rigollé
Samedi 21 Octobre : Pascal Le Gall

E mail : contact@mairie-merdrignac.fr Site : www.mairie-merdrignac.fr

Tél : 02.96.28.41.11. – Fax : 02.96.28.40.25.

Directeur de publication : Eric ROBIN Maire